

CP - Accès au cimetière municipal du Ladhof à l'occasion de la Toussaint

Afin de permettre aux familles l'entretien des tombes avant la Toussaint, l'accès en automobile au cimetière municipal de Colmar, rue du Ladhof, sera exceptionnellement autorisé de 8h à 17h :

du mercredi 23 au vendredi 25 octobre inclus,

et

le lundi 28 octobre 2024.

À noter qu'il sera formellement interdit de stationner sur les pelouses.

L'accès au cimetière sera strictement interdit à tout véhicule du mardi 29 octobre au vendredi 1er novembre 2024 inclus.

Les horaires d'ouverture du cimetière pour le vendredi 1er novembre seront les suivants :

- secrétariat : **de 7h à 12h et de 14h à 17h.**
- cimetière : **de 7h à 17h.**

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr